



4 ter esplanade de Klettgau - 44190 Clisson
T. 02 40 43 62 57
sivucrerche@orange.fr

S.I.V.U. « DE LA PETITE ENFANCE » CRÈCHE INTERCOMMUNALE « 1,2,3 MÉNESTRELS »

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2025



SOMMAIRE

Accusé de réception en préfecture
044-214401739-20260702-44-2026-BE
Date de télétransmission : 22/07/2026
Date de réception préfecture : 22/07/2026

1.	PRESENTATION DU SYNDICAT	3
2.	RAPPELS SUR LA CRECHE	3
3.	PERSONNEL	3
4.	BILAN DE LA FREQUENTATION 2025	4
	4.1 - NOMBRE D'HEURES REALISEES ET FACTUREES.....	4
	4.2 - TAUX D'OCCUPATION ANNUELS.....	5
	4.3 - STATISTIQUES DES TARIFS	6
	4.4 - STATISTIQUES DES CONSOMMATIONS PAR COMMUNE	6
5.	BILAN FINANCIER	7
	5.1 - COMPTE ADMINISTRATIF	7
	<i>A – Section de fonctionnement : dépenses – recettes - résultats</i>	7
	<i>B – Section d'investissement : dépenses – recettes - résultats</i>	9
	5.2 - PARTICIPATIONS COMMUNALES	10
	5.3 – CONCLUSION DU BILAN FINANCIER	10
6.	BILAN DES MISSIONS DE GESTION ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES.....	11
	6.1 - SERVICE 'SECRETARIAT'	11
	6.2 - SERVICE 'FINANCIER'	11
	6.3 - SERVICE 'RESSOURCES HUMAINES'	11
7.	RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF DE LA CRECHE ET BILAN 2025.....	12
	7.1 - PROJET EDUCATIF.....	12
	7.2 - BILAN 2025	12
	<i>Objectifs</i>	12
	<i>Formations</i>	13
	<i>Activités</i>	13
	<i>Visite et contrôle (Hygiène et Sécurité)</i>	14
	<i>Partenaires techniques et financiers</i>	14
8.	OBJECTIFS 2026	15
9.	CONCLUSION	15

Accusé de réception en préfecture
044-254402787-20260611-DEL-260604-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2026

1. PRESENTATION DU SYNDICAT

Créé fin 2004, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « de la Petite Enfance », qui regroupe les Communes de Clisson, Gorges, Gétigné et Saint-Lumine-de-Clisson, a pour unique compétence d'assurer la construction et la gestion de la crèche collective syndicale.

Ainsi, le Bureau syndical, accompagné des Délégués, s'attache, en collaboration avec la Directrice de la structure, à poursuivre l'amélioration de la qualité des conditions d'accueil des enfants et des familles, aussi bien dans le cadre de la qualité environnementale du lieu d'accueil que des conditions de travail du personnel.

2. RAPPELS SUR LA CRECHE

La crèche ouverte depuis octobre 2007 est un mode de garde collectif et régulier. Elle accueille, *du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30*, des enfants de 10 semaines à 4 ans.

Elle dispose de 35 places, réparties de la manière suivante, entre les 4 Communes adhérentes :

COMMUNES ADHERENTES	NOMBRE DE PLACES
CLISSON	13
GORGES	11
GETIGNE	7
SAINT-LUMINE-DE-CLISSON	4
TOTAL	35

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou nécessitant une attention particulière est possible si cet accueil est compatible avec la vie en collectivité.

L'accueil d'urgence est possible en fonction des places disponibles pour répondre aux besoins des parents qui rencontrent une modification soudaine dans l'organisation familiale (assistante maternelle en arrêt maladie, hospitalisation d'un des parents...). Nous avons accueilli 2 enfants en urgence sur l'année 2025, dont un sur deux périodes.

La crèche a été fermée aux périodes suivantes :

- 1 semaine au printemps,
- 3 semaines l'été,
- 1 semaine à Noël,
- 3 jours pour des réunions pédagogiques.

3. PERSONNEL

L'équipe des professionnels est composée de 15 agents (14,012 ETP - Equivalents temps plein), soit :

- 1 Directrice (*Educatrice de jeunes enfants*) (1 ETP),
- 1 Directrice adjointe/RSAl (*Infirmière et référente santé accueil inclusif*) (0,612 ETP) – dont 0,012 ETP pour la mission RSAl correspondant à 3h/mois sur 10 mois,
- 3 Educatrices de jeunes enfants (2,6 ETP),
- 5 Auxiliaires de puériculture (5 ETP),
- 3 Adjointes d'animation qualifiées (*CAP Petite Enfance ou autre équivalent*) (2,8 ETP),
- 1 Adjointe d'animation qualifiée (*CAP Petite Enfance*), chargée de la restauration pour 0,78 ETP et détachée auprès des enfants pour 0,22 ETP, (soit 1 ETP),
- 2 Adjointes techniques, chargé de l'entretien des locaux (1,2 ETP).

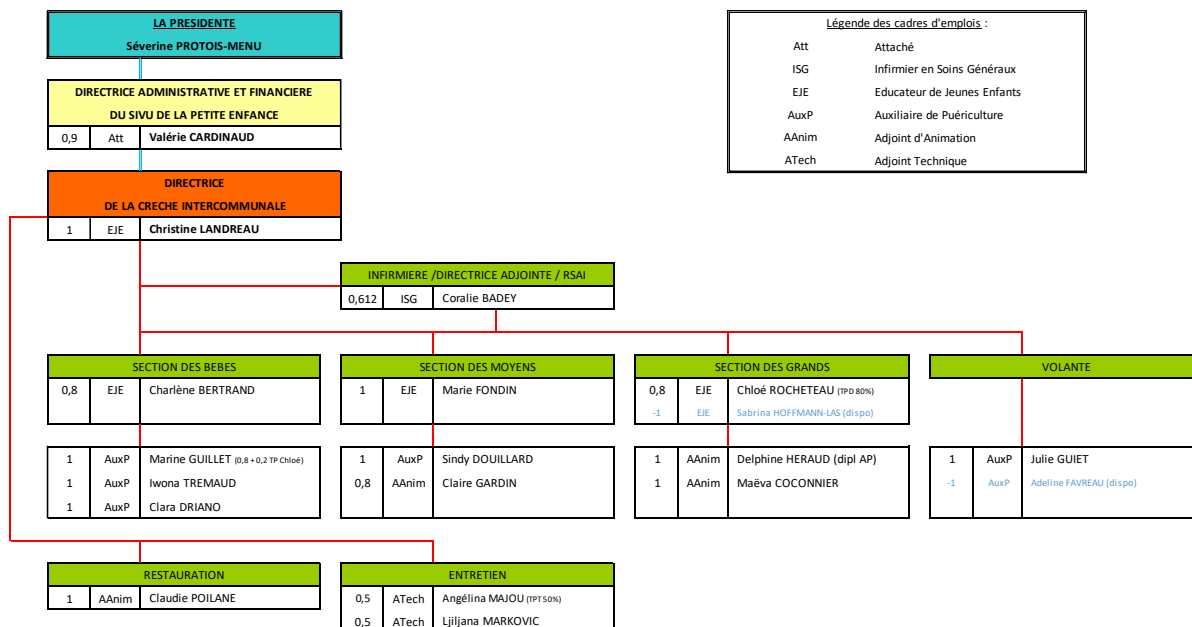
10,62 ETP sont exercés auprès des enfants.

Depuis avril 2024, le SIVU de la Petite Enfance a recruté une Directrice Administrative et Financière (0,9 ETP), les missions sont développées au paragraphe 6.

Aussi, le Syndicat confie, au moyen d'une convention de prestation de service, la confection et le portage des repas à la crèche (*déjeuner et collation*), au service communal de 'Restauration scolaire Jacques-Prévert' de la Ville de Clisson.

Enfin, en 2025, 2 stagiaires (dont 1 de Gétigné et 1 de Gorges) ont été accompagnés, durant leur formation professionnelle, par le personnel de la crèche.

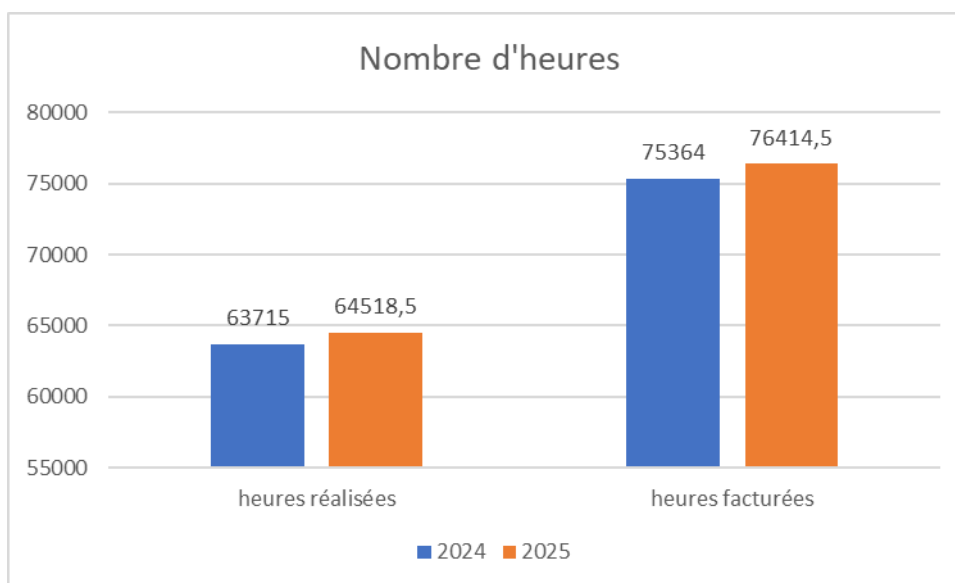
Organigramme au 01/09/2025



4. BILAN DE LA FREQUENTATION 2025

Au cours de l'année 2025, la crèche a accueilli 50 enfants, ce qui représente 47 familles.

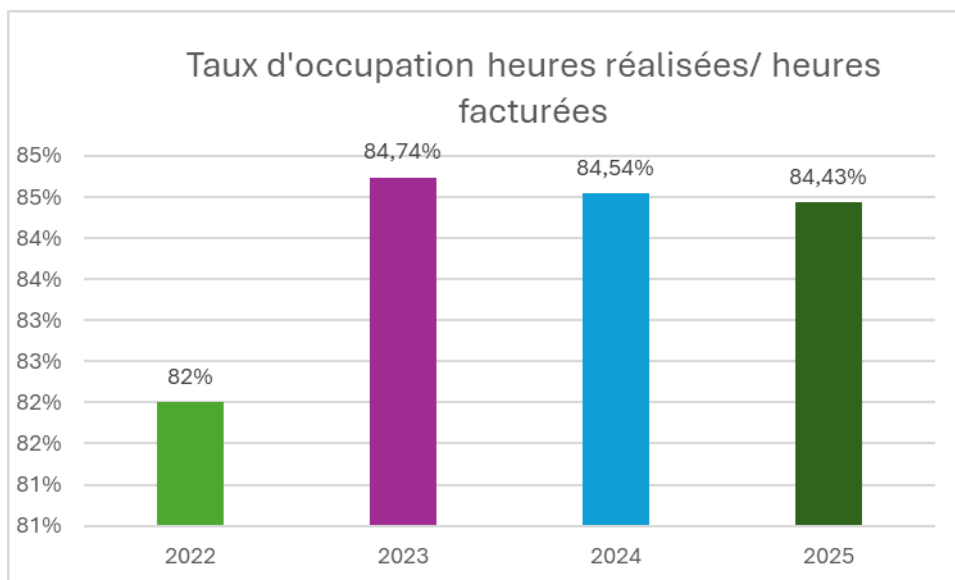
4.1 - NOMBRE D'HEURES REALISEES ET FACTUREES



On observe une légère augmentation des heures facturées et des heures réalisées en raison d'un retour à 3 semaines de fermeture estivale et ce, malgré une place vacante sur 4 mois.

4.2 - TAUX D'OCCUPATION ANNUELS

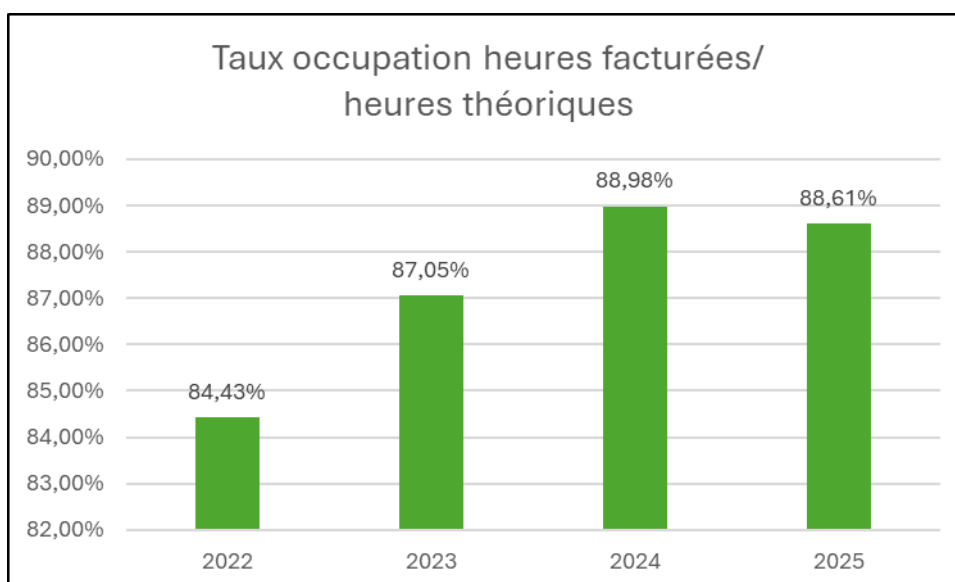
✓ TAUX D'OCCUPATION : HEURES REALISEES / HEURES FACTUREES



Le taux d'occupation de 84,43% % est pratiquement identique à celui de 2024 : stabilisation des heures facturées, complétude de 3 temps partiels par une ou deux journées par semaine et de l'accueil d'urgence.

L'accueil de quelques enfants en août avant leur entrée à l'école contribue aussi à la stabilisation de ce taux. Il y a toujours un écart entre les heures facturées et les heures réalisées mais cela impacte moins la subvention CAF depuis l'abandon des tranches (100%, 107% et 117 %) remplacée par l'application de paliers (exemple 106%, 107 %, 108 %...).

✓ TAUX D'OCCUPATION : HEURES FACTUREES / HEURES THEORIQUES



Le taux d'occupation en fonction des heures théoriques est stable. On constate néanmoins une diminution des contrats de 11 heures (4 contrats en 2025 contre 7 contrats en 2024).

4.3 - STATISTIQUES DES TARIFS

	TARIFS				
	< 1 €	1 à 2 €	2 à 3 €	3 à 4 €	de 4 à 4,33 €
TOTAL DES CONTRATS	2	18	15	11	2

Ce qui représente un coût horaire moyen de **2,61 €** toutes communes confondues (2,39€ en 2024 / 2,29€ en 2023 / 2,06 € en 2022 / 1,86€ en 2021).

4.4 - STATISTIQUES DES CONSOMMATIONS PAR COMMUNE

VILLES	NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE D'HEURES	TARIF MINIMUM	TARIF MAXIMUM
CLISSON	19	28 103,5 h	1,41 €	5,26 €
GORGES	16	25 816 h	0,50 €	4,13 €
GETIGNE	9	14 975,5 h	0,40 €	3,39 €
SAINT-LUMINE-DE-CLISSON	4	7 519,5 h	0,69 €	2,52 €

Pour 2025, les participations des familles représentent **199 306,66 €** (179 920,87 € en 2024 / 176 804,64 € en 2023 / 153 378,28 € en 2022 / 132 913,82 € en 2021). Cette augmentation est due à la revalorisation à la hausse du plafond du barème de la CAF.

La différence, entre le coût horaire payé par les familles et les 8,80 € de l'heure (taux de facturation de 118% avec couches et repas), est prise en charge par la CAF et la MSA au titre de la Prestation de Service (PS) pour un total de **241 498,09 €** (249 099,47 € pour 2024 / 225 898 € pour 2023 / 214 108,30 € pour 2022 / 230 214,30 € pour 2021). L'augmentation des participations des familles a pour effet de diminuer la prestation de la CAF.

Néanmoins, les recettes sont en augmentation de 2,7 % entre 2024 et 2025.

5. BILAN FINANCIER

5.1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2025

A. Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES		CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
011	Charges à caractère général	97 993,58 €	106 079,77 €	103 495,47 €	-2,44%
012	Charges de personnel	646 926,33 €	698 955,94 €	696 887,30 €	-0,30%
014	Autres charges de gestion courante	125,10 €	13 690,92 €	1 084,94 €	-
66	Charges financières	1 637,26 €	1 796,19 €	2 869,48 €	59,75%
67	Charges exceptionnelles	628,00 €	- €	- €	0,00%
68	Provision (trésorerie)	- €	- €	- €	/
TOTAL DES DEPENSES REELLES		747 310,27 €	820 522,82 €	804 337,19 €	-1,97%

DEPENSES TOTALES		CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
	Dépenses réelles	747 310,27 €	820 522,82 €	804 337,19 €	-1,97%
042	Dépenses d'ordre (amortissements)	3 928,69 €	3 836,00 €	10 936,24 €	++
DEPENSES TOTALES		751 238,96 €	824 358,82 €	815 273,43 €	-1,10%

001	Déficit antérieur reporté	/	/	/	/
RESULTAT DEPENSES TOTALES		751 238,96 €	824 358,82 €	815 273,43 €	-1,10%

En 2025, les dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution (- 1,97%) et sont liées :

- CHARGES GENERALES : La hausse des postes tels que la restauration sont compensés par une diminution des réparations et frais de maintenance liés à des investissements en nouveaux équipements (Pompe à chaleur, matériels de cuisines...).
- CHARGES PERSONNEL : Les charges de personnels sont restées stables en raison de la fin de la prise en charge d'agents en situations particulières (PPR, retraite...).
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : Retour à une situation normale (régularisation en 2024 de remboursements d'IJ non pris en charge),
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : L'augmentation est liée au nouvel emprunt souscrit en 2024 et sa la première échéance de remboursement.

Recettes de fonctionnement

RECETTES REELLES		CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
013	Atténuations de charges	8 006,21 €	1 893,92 €	31 796,42 €	+ +
70	Produits des services (<i>Participation familles</i>)	176 098,42 €	179 129,39 €	201 957,40 €	12,74%
74	Dotations, participations, dont	487 898,59 €	621 345,69 €	702 004,61 €	12,98%
	<i>Participations Communales</i>	130 000,00 €	252 000,00 €	310 000,00 €	23,02%
	<i>Participations PSU</i>	210 748,78 €	239 637,17 €	231 387,94 €	-3,44%
	<i>Participations BT</i>	136 137,70 €	117 708,36 €	157 708,35 €	33,98%
	<i>Participations autres</i>	/	12 000,16 €	2 908,32 €	-75,76%
75	Autres produits de gestion (dont remb. Assurance toiture)	1,34 €	32 730,71 €	2,54 €	- -
77	Produits exceptionnels	6 286,27 €	- €	0,00 €	/
78	Reprise sur provision	95 000,00 €	81 306,96 €	0,00 €	- -
TOTAL DES RECETTES REELLES		773 290,83 €	916 406,67 €	935 760,97 €	2,11%

RECETTES TOTALES		CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
	Recettes réelles	773 290,83 €	916 406,67 €	935 760,97 €	2,11%
042	Recettes d'ordre (<i>op. transfert entre section</i>)	/	542,00 €	2 293,00 €	+ +
RECETTES TOTALES		773 290,83 €	916 948,67 €	938 053,97 €	2,30%
002	Excédent antérieur reporté	94 513,86 €	31 565,73 €	95 155,58 €	+ +
RESULTAT RECETTES TOTALES		867 804,69 €	948 514,40 €	1 033 209,55 €	8,93%

En 2025, les recettes totales de fonctionnement sont en légère augmentation (+ 2,11%) et sont liées :

- PARTICIPATIONS COMMUNALES : Forte augmentation des participations communales pour répondre au besoin d'équilibre et assurer un résultat positif.
- DOTATIONS CAF : Prestation stable de la CAF, la hausse du Bonus Territoire est le report du solde 2024 sur 2025.
- AUTRES PARTICIPATIONS : Participation MSA uniquement (la hausse de 2024, concernait le remboursement d'une formation et une prime inflation).
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : Retour à une situation normale (en 2024, remboursement par l'assurance du sinistre toiture).
- ATTENUATION DE CHARGES : La prise en charge des dossiers maladies par la DAF ont permis d'assurer le suivi des remboursements d'IJ.

Résultats de la section de fonctionnement :

Le résultat d'exécution de l'exercice 2025 est de **217 936,12 €** pour la section de fonctionnement.

B. Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

DEPENSES REELLES		CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
	Dépenses d'équipement (avec RAR N-1), soit	1 886,40 €	56 726,40 €	74 394,96 €	31,15%
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	5 627,13 €	++
21	Immobilisations corporelles	1 886,40 €	56 726,40 €	68 767,83 €	21,23%
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	/
16	Remboursement de la dette	7 500,00 €	7 500,00 €	13 000,00 €	++
TOTAL DES DEPENSES REELLES		9 386,40 €	64 226,40 €	87 394,96 €	36,07%

DEPENSES TOTALES		CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
	Dépenses réelles	9 386,40 €	64 226,40 €	87 394,96 €	36,07%
040	Dépenses d'ordre (op. transfert entre section)	- €	542,00 €	2 293,00 €	++
DEPENSES TOTALES		9 386,40 €	64 768,40 €	89 687,96 €	38,47%

001	Déficit antérieur reporté	78 611,53 €	83 911,51 €	/
RESULTAT DEPENSES TOTALES		87 997,93 €	148 679,91 €	89 687,96 €

Au cours de l'année 2025, la crèche a bénéficié des dépenses d'équipements pour un montant de 74 394,96 €, notamment en remplacement de ceux installés à l'ouverture de la structure (chauffage et restauration), à savoir :

- REMPLACEMENT POMPE A CHALEUR
- PC PORTABLE – DIRECTION CRECHE
- ECRANS + DIVERS INFORMATIQUE (RAR)
- EQUIPEMENT SERVEUR + BAIE BRASSAGE (RAR)
- TABOURETS ERGONOMIQUES (RAR)
- BAC A SABLE (RAR)
- POUSSETTE DOUBLE
- BAIN-MARIE 2 CUVES
- ARMOIRE CHAUDE
- LAVE-VAISSELLE
- VAISSELLE LOI EGALIM
- BARRIERES
- TABLE + CHAISES (enfants)

Recettes d'investissement :

RECETTES REELLES		CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
10	Dotations et fonds propres (FCTVA)	157,73 €	0 €	309,44 €	++
13	Subventions CAF sur investissements	/	29 841,00 €	37 691,00 €	26,31%
16	Emprunts et dettes	/	55 000,00 €	0 €	--
	Divers	/	/	/	
1068	Excédent de fonction. capitalisé	541,40 €	85 000,00 €	29 000,00 €	-65,88%
TOTAL DES RECETTES REELLES		699,13 €	169 841,00 €	67 000,44 €	-60,55%

RECETTES TOTALES		CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution
	Recettes réelles	699,13 €	169 841,00 €	67 000,44 €	-60,55%
040	Recettes d'ordre (amortissements)	3 928,69 €	3 836,00 €	10 936,24 €	++
RECETTES TOTALES		4 627,82 €	173 677,00 €	77 936,68 €	-55,13%

002	Excédent antérieur reporté	/	/	24 997,09 €
RESULTAT RECETTES TOTALES		4 627,82 €	173 677,00 €	102 933,77 €

Pour 2025, le Syndicat n'a pas perçu de remboursement au titre du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

Cependant, il a perçu une subvention de la CAF de 37 691 € au titre de la subvention aux investissements : remplacement de la pompe à chaleur, équipements de cuisine....

La première échéance du nouvel emprunt souscrit en 2024 a débuté en 2025. Le remboursement du capital de la dette s'élève ainsi à 13 000,00 €. Le premier emprunt toujours en cours s'éteindra en 2028.

Résultats de la section d'investissement :

Le résultat d'exécution de l'exercice 2025 est de **13 245,81 €** pour la section d'investissement, dont 6 398,85 € de RAR à reporter sur 2026.

5.2 - PARTICIPATIONS COMMUNALES

ANNEES	COMMUNES				
	CLISSON	GORGES	GETIGNE	ST-LUMINE	TOTAUX
2021	48 286,00 €	40 857,00 €	26 000,00 €	14 857,00 €	130 000,00 €
2022	48 286,00 €	40 857,00 €	26 000,00 €	14 857,00 €	130 000,00 €
2023	48 286,00 €	40 857,00 €	26 000,00 €	14 857,00 €	130 000,00 €
2024	93 601,00 €	79 200,00 €	50 400,00 €	28 799,00 €	252 000,00 €
2025	115 143,00 €	97 429,00 €	62 000,00 €	35 428,00 €	310 000,00 €

5.3 – CONCLUSION DU BILAN FINANCIER

La situation financière du SIVU est redevenue pérenne grâce aux efforts financiers consentis par les communes, permettant :

- d'envisager des investissements conséquents nécessaires au renouvellement des équipements vétustes de la crèche,
- de créer un poste de Directeur Administratif et Financier pour assurer le suivi et la gestion de la structure.

Le résultat positif dégagé assure ainsi un fonds de roulement d'au moins 2 mois de rémunération nécessaire en début d'année.

6. BILAN DES MISSIONS DE GESTION ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Depuis avril 2024, une Directrice Administrative et Financière a été recrutée et a pris en charge les missions assurées par la Commune de Clisson : secrétariat général, gestion administrative des dossiers, paie et comptabilité.

La commune de Clisson reste sollicitée pour :

- › les menus travaux techniques et espaces verts,
- › la prestation informatique.

En contrepartie de l'utilisation des services de la Commune de Clisson, le SIVU « de la Petite Enfance » a versé une participation aux frais de gestion de **21 651 €** pour 2025 (29 370 € pour 2024 - 29 883 € pour 2023 - 23 333 € pour 2022 - 18 399 € pour 2021).

Les frais de gestion de 2025 tiennent compte de la refacturation de l'utilisation du logiciel métier CIRIL et de la prestation informatique (progressivement débutées en 2024).

6.1 - SERVICE 'SECRETARIAT'

SIVU "DE LA PETITE ENFANCE"	2020	2021	2022	2023	2024	Dont Ville	Dont DAF	2025 DAF
Délibérations	12	13	15	20	22	9	13	17
Décisions	2	1	6	1	2	0	2	10
Convocations (Bureaux et Comités)	9	10	6	6	10	4	6	10
Procès-Verbaux	5	5	6	6	6	2	4	5
Arrêtés de délégation	2	2	/	/	1	0	1	0
Courriers / courriels	134	198	224	111	NC	/	/	/
Certificats administratifs	/	/	/	/	1	0	1	3
Bordereaux	7	3	/	/	/	/	/	/

6.2 - SERVICE 'FINANCIER'

SIVU "DE LA PETITE ENFANCE"	2020	2021	2022	2023	2024	Dont Ville	Dont DAF	2025 DAF
Mandats	329	340	328	283	350	180	170	326
<i>Directs</i>	313	319	310	274	329	159	170	317
<i>Annulatifs</i>	16	21	18	9	21	21	0	19
Titres	117	149	119	88	78	34	44	135
<i>Directs</i>	115	141	110	81	70	29	42	125
<i>Annulatifs</i>	2	8	9	7	8	5	3	10
TOTAUX	446	489	447	371	428	214	214	461

6.3 - SERVICE 'RESSOURCES HUMAINES'

SIVU "DE LA PETITE ENFANCE"	2020	2021	2022	2023	2024	Dont Ville	Dont DAF	2025 DAF
Arrêtés individuels	54	76	65	102	75	20	55	58
Bulletins de salaires des agents	245	259	253	251	236	98	138	248
Dossiers individuels des agents	21	24	31	37	28	23	+ 5 nx	35

* Les réponses aux demandes d'emploi ne sont plus comptabilisées depuis 2020 et sont enregistrées par mail très majoritairement.

7. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF ET BILAN 2025

7.1 - PROJET EDUCATIF

Les objectifs du projet éducatif de la crèche sont les suivants :

- S'inscrire dans une politique d'offre de services, en direction de la population des quatre communes adhérentes au SIVU, avec un mode d'accueil régulier des enfants ;
- Favoriser le développement des potentialités physiques et cognitives des enfants en se basant sur le respect du rythme de l'enfant tout en s'appuyant sur les recherches des neurosciences;
- Accueillir parents et enfants, en prenant en compte chaque dimension individuelle.

7.2 - BILAN 2025

➤ **Objectifs**

Notre objectif premier est de contribuer au développement de l'autonomie et le libre choix de l'enfant, toujours dans une dynamique d'ouverture vers de nouvelles expériences motrices, sensorielles, culturelles et sociales. Ainsi, les professionnelles créent une atmosphère propice aux échanges, aux découvertes et aux apprentissages, notamment grâce à la communication gestuelle associée à la parole.

Notre deuxième objectif concerne la parentalité : la semaine de la petite enfance où chaque parent pourra partager un moment avec son enfant au sein de la crèche sur le thème national. Il sera proposé aux familles de participer à l'entretien du potager et aux plantations.

Notre troisième objectif est d'intégrer l'écologie, le développement durable (la récupération de l'eau pour l'arrosage du potager et la gestion des déchets alimentaires) dans notre quotidien.

Le dernier objectif est la création de supports communs avec le RPE et la petite crèche, pour faciliter le partenariat de la commission d'attribution des places de septembre

Certains objectifs ont été réalisés :

- Nous avons contribué au développement de l'autonomie et le libre choix de l'enfant, toujours dans une dynamique d'ouverture vers de nouvelles expériences motrices, sensorielles, culturelles et sociales. L'objectif d'apprendre et d'utiliser un signe associé à la parole par semaine a été revu à la baisse en septembre avec 2 signes par mois. L'arrivée de nouvelles collègues en est un des motifs. Ainsi, les professionnelles créent une atmosphère propice aux échanges, aux découvertes et aux apprentissages.
- En ce qui concerne la parentalité, le nouveau signe hebdomadaire puis mensuel a été affiché dans le hall pour permettre aux familles de s'en saisir s'ils le souhaitent et/ou comprendre les signes utilisés par leur enfant. Des parents ont participé à notre sortie de fin d'année, ont proposé leur talent lors de la semaine de la musique, ont contribué au succès des journées à thème et ont participé aux ateliers tripartites proposés pendant la semaine de la petite enfance (21 parents sur 35 familles). Les familles ont pu participer à 2 soirées conte au cours de l'année.
- Nous avons continué à intégrer l'écologie et le développement durable dans notre quotidien :
 - recyclage de nos restes alimentaires traité grâce au compost de la restauration scolaire (partiellement sur l'année en raison de la panne de l'éco-digesteur),
 - fabrication du savon mains pour les adultes,
 - récupération des eaux des pichets et des baignoires pour l'arrosage du potager).

La formation en HACCP et SAFE LI (organisée par le département) ont permis de continuer à réfléchir sur les produits d'entretien utilisés.

- Les partenariats mis en place avec la médiathèque, la LPO, et les différents services de la Ville de Clisson ont été poursuivis.

Les objectifs suivants ont été partiellement réalisés :

- En ce qui concerne le potager, la grande chaleur de l'été a anéanti nos efforts et projets mis en place.

Ce dernier objectif n'a pas été réalisé :

- Ce sujet est reporté pour 2026.

➤ **Formations**

Formations organisées par le CNFPT :

- La nature en EAJE,
- HACCP,
- Tutorat et maître d'apprentissage,
- L'apport des systèmes de valeurs,
- Troubles alimentaires et néophobie,
- Formation d'intégration.

Formations organisées par la Délégation du vignoble :

- SAFE LI (environnement, qualité de l'air, nettoyage, cosmétique, alimentation),
- RSAI (référénté santé et accueil inclusif),
- L'eau du robinet, l'eau en bouteille,
- TND (troubles du neuro développement),
- Plateforme OSCAR (pour le repérage des TND).

➤ **Activités**

1. Les séances à la piscine Aqua'val Sèvre ne sont plus possibles en raison d'une réduction des horaires d'ouverture en matinée.
2. Lors de la 'semaine de la musique', tous les enfants ont participé à des séances proposées par des intervenants extérieurs, des professionnelles de la crèche et des parents ayant mis leurs talents musicaux au service des enfants. Lors de la semaine nationale de la petite enfance, les professionnelles ont été inventives, créatives dans leur proposition pour innover auprès des enfants. Les professionnelles et parents ont apprécié de partager ces moments sur le thème « Encore, jouer à l'infini ».
3. Différents ateliers, comme l'éveil musical, l'heure du conte, les diapositives, le théâtre, l'éveil au goût, Feldenkrais, l'argile et les lectures à la médiathèque sont des temps forts, très appréciés par les enfants.
4. Les 20 séances avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux ont été vivement appréciées des enfants de la crèche et de la petite crèche mais aussi du personnel. Pour la 3^{ème} année, nous avons la joie d'observer des mésanges et voir les bébés sortir du nichoir installé.
5. Une fête de fin d'année en juillet a été proposée aux enfants et à leurs familles. La sortie des grands prévue en juin à la ferme de la Péquinière a été annulée en raison de trop fortes chaleurs. En décembre, un spectacle a été proposé aux enfants, à leurs parents et aux élus du SIVU.
- 6.

7. Chaque enfant avec ses parents a pu participer à 2 des 6 soirées contes au cours de l'année (20 familles se sont inscrites).
8. Deux réunions d'information (une pour la section des bébés et une pour la section des moyens-grands) sur le projet pédagogique et le fonctionnement de la crèche ont eu lieu en octobre.

➤ **Visite et contrôle (Hygiène et sécurité)**

Il n'y a pas eu de contrôle des services 'Sécurité sanitaire des aliments'.

La visite de la PMI a eu lieu en janvier, avec un compte-rendu très positif. Néanmoins, ils nous demandent notamment d'appliquer l'obligation d'oculi sur les portes, de revoir les protections anti-pince doigts et les angles saillants.

Le service technique de la Ville vient contrôler les jeux mensuellement.

➤ **Partenaires techniques et financiers**

↳ Au titre de Conventions d'objectifs et de financement

Afin de percevoir la Prestation de Service (PS), le Syndicat a signé une convention avec le principal financeur, à savoir :

- La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique,

La convention avec la MSA n'existe plus. Les deux financeurs s'organisent maintenant directement entre eux.

↳ Au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale élabore le projet social entre la CAF et le SIVU afin d'organiser localement l'offre globale des services. Le montant perçu au titre du 'bonus territoire' correspond à celui de l'ancien CEJ.

La directrice a participé depuis 2022 au groupe de travail sur l'accueil collectif avec la CSMA (Clisson Sèvre et Maine Agglo) et la CAF. Le fruit du travail engagé par les différentes commissions a été retransmis en juin lors d'une soirée aux élus et aux différents participants.

8. OBJECTIFS 2026

Notre objectif premier est toujours de contribuer au développement de l'autonomie et le libre choix de l'enfant, dans une dynamique d'ouverture vers de nouvelles expériences motrices, sensorielles, culturelles et sociales. Ainsi, les professionnelles créent une atmosphère propice aux échanges, aux découvertes et aux apprentissages, notamment grâce à la communication gestuelle associée à la parole. Le projet tourné vers la nature et l'extérieur va être mis en place, avec l'achat d'une cuisine d'extérieur, la mise en service des bacs à sable et la réalisation d'activités autour de la nature.

Notre deuxième objectif reste orienté sur la parentalité, avec notamment :

- la semaine de la petite enfance : où chaque parent pourra partager un moment avec son enfant au sein de la crèche sur le thème national,
- la possibilité de participer à 2 soirées conte au cours de l'année.

Notre troisième objectif est de poursuivre l'intégration de l'écologie et du développement durable dans le fonctionnement quotidien : récupération de l'eau pour l'arrosage du potager, gestion des déchets alimentaires et changement de nos produits d'entretien en s'appuyant sur les formations proposées par le Département et les formations HACCP.

Le dernier objectif est de relancer les échanges réguliers entre les 2 crèches et de continuer le partenariat entre la petite crèche et le RPE afin de rendre plus fluide nos commissions d'attribution des places de septembre, voire construire un support commun pour les pré-inscriptions.

Les partenariats mis en place avec la médiathèque, la LPO et les différents services de la Ville de Clisson vont être poursuivis.

Après 1 an de fonctionnement avec le poste de Direction Administrative et Financière, la répartition des missions entre la Ville de Clisson et le SIVU est à présent stabilisée et les conventions sont en cours de réécriture. Il est également décidé de lancer une consultation pour la prestation « restauration ».

9. CONCLUSION

La crèche met en œuvre les orientations définies par le SIVU « de la Petite Enfance ».

Elle participe à la définition et aux réponses d'une offre de qualité et bénéfique à l'ensemble des populations des Communes de Clisson, Gorges, Gétigné et Saint-Lumine-de-Clisson.